

ITALIE : FICHE PAYS – DECEMBRE 2024



Catégorie OCDE (2024) : non classé

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : BBB / Baa3 / BBB

Change : Euro (EUR)

FORCES

- Importance du tissu industriel
- Mise en œuvre de réformes structurelles avec le PNRR
- Assainissement du secteur bancaire

FAIBLESSES

- Dette publique élevée
- Faiblesse des gains de productivité
- Vieillesse démographique
- Inégalités Nord-Sud

SYNTHÈSE :

Évolution des risques : neutre

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : L'activité italienne a fortement ralenti en 2023 (+0,7 %) mais a connu une dynamique plus favorable en sortie de crise sanitaire que ses principaux voisins. Le soutien public aux ménages et à l'investissement a alimenté la demande intérieure. La croissance n'est pas attendue en accélération en 2024 et 2025. La faiblesse de la productivité pèse sur la croissance potentielle. Le Plan national de Relance et de Résilience devrait toutefois la soutenir.
- Vulnérabilité des comptes publics : La dette publique italienne est la 2^e plus élevée de l'UE (près de 135 % du PIB en 2023). Elle a toutefois baissé et presque retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire. Le déficit public a diminué en 2023 mais bien moins que prévu. Il baisserait plus franchement en 2024 mais le ratio de dette repartirait à la hausse.
- Vulnérabilité extérieure : La hausse des prix énergétiques a pesé sur le solde courant qui est devenu déficitaire en 2022 avant de retourner à l'équilibre en 2023. Il devrait redevenir positif en 2024. L'Italie a su maintenir ses performances à l'exportation depuis 2010, et se classait en 2023 au 6^e rang des exportateurs mondiaux.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : La coalition de droite portée par Giorgia Meloni, à la tête de la Présidence du Conseil des Ministres depuis septembre 2022, perdure. Le parti d'extrême droite Fratelli d'Italia dont elle est issue est arrivé en tête des élections européennes en Italie.
- Climat des affaires : L'Italie était située au 58^{ème} rang sur 190 pays au dernier classement Doing Business (2020).

Système bancaire :

- Vulnérabilité du secteur bancaire : Des réformes bancaires majeures et des restructurations ont permis au secteur bancaire de se consolider, permettant de fortement réduire le taux de créances douteuses, ramené à son plus bas niveau historique en 2023. Les banques sont bien capitalisées et la Banque d'Italie a annoncé la mise en place d'un nouveau coussin de liquidité pour faire face au risque systémique.

Environnement et politique du climat :

- Vulnérabilité climatique : Le pays est l'un des plus exposés d'Europe au changement climatique. Le Plan National de Relance et de Résilience de l'Italie doit contribuer au financement de la transition écologique mais la politique climatique actuelle n'est pas totalement en ligne avec les objectifs fixés par l'UE.

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux partenaires commerciaux + France

Part moyenne des échanges de marchandises en 2023 (% du total)

Exportations		Importations	
1 Allemagne	11,9%	1 Allemagne	15,2%
2 États-Unis	10,7%	2 Chine	8,0%
3 France	10,1%	3 France	7,9%
4 Espagne	5,3%	4 Pays-Bas	6,2%
5 Suisse	4,9%	5 Espagne	5,5%

Source : CNUCED

Principaux produits échangés

Part moyenne des échanges de marchandises en 2023 (% du total)

Exportations		Importations	
1 Engins mécaniques, chaudières, réacteurs	17,2%	1 Combustibles minéraux	14,6%
2 Alimentation, boissons et tabac	10,3%	2 Véhicules automobiles	9,6%
3 Véhicules automobiles	8,0%	3 Réacteurs nucléaires, chaudières, etc.	9,1%
4 Produits pharmaceutiques	7,4%	4 Alimentation, boissons et tabac	9,0%
5 Machines et équipements électriques	6,5%	5 Machines et équipements électriques	8,6%

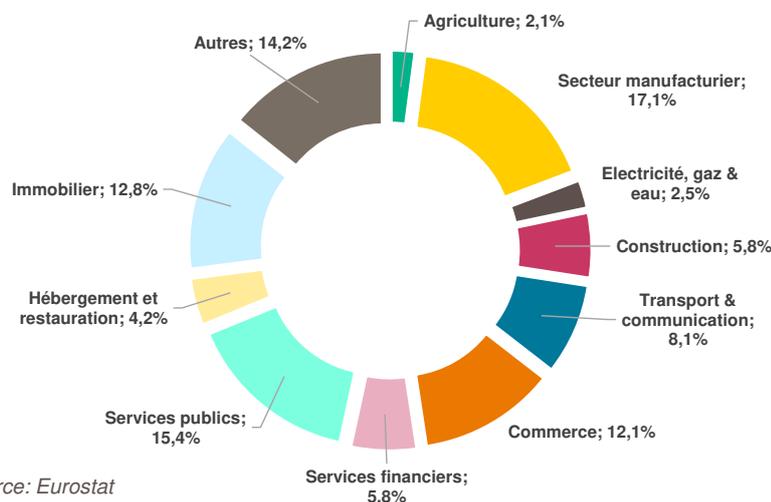
Source : CNUCED

TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

ITALIE	2019	2020	2021	2022	2023	2024(p)	2025(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)	2 019,8	1 906,0	2 180,7	2 104,7	2 301,6	2 376,5	2 459,6
<i>Rang PIB mondial</i>	8	8	8	10	8	8	8
Population (Mns)	59,8	59,6	59,2	59,0	59,0	59,0	59,0
<i>Rang Population mondiale</i>	23	23	25	25	25	25	25
PIB / habitant (USD)	33 766,8	31 957,0	36 813,1	35 653,9	39 012,2	40 286,7	41 714,3
Croissance PIB (%)	0,4	-8,9	8,9	4,7	0,7	0,7	0,8
Inflation (moyenne annuelle, %)	0,6	-0,1	1,9	8,7	5,9	1,3	2,1
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	81,7	80,7	80,2	78,5	79,8	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB)	133,6	154,1	145,5	138,1	134,6	136,9	138,7
Solde public (% PIB)	-1,5	-9,4	-8,9	-8,1	-7,2	-4,0	-3,8
Charge de la dette publique (% recettes budg.)	12,1	12,3	12,3	14,7	NA	NA	NA
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)	3,2%	3,8%	2,1%	-1,7%	0,0%	1,1%	1,4%
IDE (% du PIB)	-0,1%	-1,1%	-1,4%	0,8%	0,4%	0,6%	0,6%
Réserves (en mois d'importation B&S)	1,1	1,4	1,1	0,9	0,9	1,1	1,1
Dette extérieure totale (% PIB)	124,7%	135,9%	132,4%	123,6%	120,1%	117,9%	114,2%
Dette extérieure CT (% PIB)	44,2%	57,4%	51,6%	57,8%	47,4%	NA	NA
Taux de change	0,87	0,89	0,82	0,89	0,94	0,91	NA
SYSTEME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés	17,2	19,3	18,8	19,2	19,4	NA	NA
Taux de NPL	6,8	4,4	3,4	2,8	2,7	NA	NA
ROE	5,1	0,9	6,0	7,5	12,1	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	64	69	68	NA	NA	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	NA	58	NA	NA	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par hab. (160 pays) ^a	45	47	44	44	43		
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	16	19	24	31			
Rang politique climat (64 pays) ^c	26	18	19	21	24	54	0

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions. Sources : FMI (WEO Octobre 2024), Istat *Banque Mondiale, a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative, c : Germanwatch

Italie: part des secteurs dans le PIB (2023)



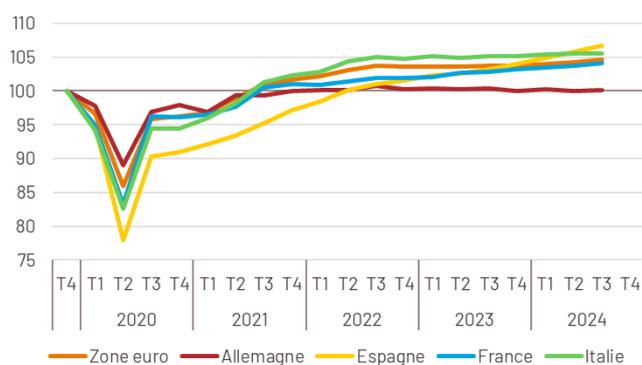
1. SITUATION ECONOMIQUE

• Ralentissement de l'activité en 2023

L'économie italienne, qui a crû nettement moins vite que ses voisins entre 2000 et 2019 (croissance de 4 % de son PIB sur la période contre environ 30 % en moyenne en zone euro) s'est un peu mieux remise de la crise sanitaire que ses partenaires européens. L'activité a progressé plus rapidement qu'en zone euro sur 2022-2023, portée par un important soutien public notamment. Elle s'établissait ainsi, au T3 2024, 6 % au-dessus de son niveau pré-crise sanitaire (5 % en zone euro). L'industrie est toutefois en difficulté, en particulier les branches les plus énergivores.

La production manufacturière, qui avait pourtant retrouvé son niveau d'avant crise dès le T1 2021 à l'inverse des autres grands pays de la zone euro, accuse un fort recul depuis 2022 en lien avec la crise énergétique (-5 % entre le T1 2022 et le T3 2024, soit bien plus qu'en France ou en Espagne, mais moins qu'en Allemagne). L'industrie automobile est la plus affectée, avec une production plus de 20 % inférieure à son niveau pré-crise sanitaire (contre -12 % en moyenne en zone euro). Le secteur automobile européen est en crise, affecté par des contraintes de demande et une concurrence accrue.

Graphique 1 : PIB (volume, base 100 au T4 2019)



Source : Eurostat, calculs Bpifrance

L'activité a fortement ralenti en 2023, progressant de +0,7 % après +4,7 % en 2022. Si la demande intérieure s'est avérée dans l'ensemble solide, la croissance a été pénalisée par un mouvement de déstockage (contribution négative de 2,5 points) et la consommation privée a ralenti. Malgré la désinflation, les salaires ont progressé moins vite que les prix à la consommation, ce qui a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages. L'investissement privé a continué de bénéficier des mesures fiscales aux ménages en faveur de la rénovation énergétique (Superbonus¹), malgré une légère réduction des aides et des taux d'intérêt élevés. Le commerce extérieur a contribué positivement à la croissance, alors que les

exportations se sont redressées au cours du second semestre et que les importations ont reculé.

• Une croissance qui resterait faible en 2024 et 2025

La croissance est prévue quasi stable en 2024 et 2025, sous les 1 % selon les prévisions les plus récentes (Commission européenne, FMI). La consommation repartirait progressivement, alors que les salaires augmenteraient désormais plus rapidement que l'inflation, redonnant ainsi du pouvoir d'achat aux ménages. Les salaires réels resteraient toutefois fin 2025 inférieurs à leur niveau d'avant crise en Italie.

Malgré la montée en puissance du plan de relance européen, l'investissement perdrait en dynamisme avec la fin du Superbonus. Celui-ci a permis une croissance très soutenue de l'investissement en Italie par rapport à ses partenaires. Légèrement durci en 2023, ce dispositif a été plus fortement restreint en 2024, pesant sur l'investissement en construction. Au total, l'investissement (public et privé) s'est contracté sur les trois premiers trimestres de l'année 2024. L'accélération des dépenses au titre du Plan de Relance et de Résilience (PRR) européen devrait à l'inverse soutenir l'investissement en équipement au cours des prochains trimestres alors que fin 2023, 89% des dépenses des fonds du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) prévus pour les infrastructures restaient encore à engager selon le gouvernement. L'Italie a obtenu fin novembre 2024 l'accord du versement de la 6^e tranche du programme, de 8,5 M€, qui porterait à 122 M€ les fonds perçus (soit 63 % du montant total prévu).

• L'atonie de la productivité continue de peser sur la croissance potentielle

La faiblesse des gains de productivité en Italie est un phénomène observé depuis le milieu des années 1990, et qui s'est accentué depuis la crise de 2008-2009. La productivité globale des facteurs² a certes légèrement contribué à la croissance annuelle ces dix dernières années (à hauteur de 0,3 point en moyenne), là où elle y contribuait négativement sur la décennie précédente. Mais elle reste très limitée, en raison notamment d'une présence trop importante de très petites entreprises (TPE)³ (notamment familiales) peu productives, d'une mauvaise allocation des ressources entre les secteurs et les entreprises, d'une faible propension à l'innovation et d'un marché du travail trop rigide.⁴ L'Italie se situe par ailleurs derrière la moyenne de l'UE au classement de l'Indice de l'économie et de la société numérique (DESI) qui suit les performances numériques des États membres de l'UE (au 18^e rang en 2022).

¹ Crédit d'impôt pour les travaux de rénovation énergétique lancé en 2020 et s'élevant à 110 % des coûts engagés.

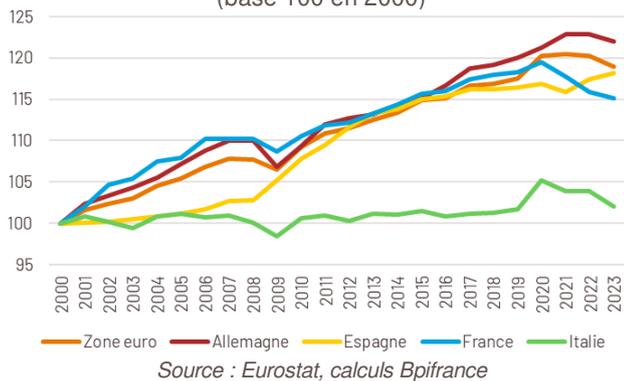
² La PGF reflète l'efficacité de la combinaison productive capital-travail, soit le progrès technique / l'innovation.

³ Les petites entreprises constituent une part très importante du tissu économique italien (en 2022, 99,4 % des entreprises italiennes ont moins de 50 salariés, et 95,0 % neuf salariés ou moins).

⁴ Sources : Commission européenne et Banque d'Italie



Graphique 2 : Productivité horaire du travail
(base 100 en 2000)



La productivité horaire du travail a quant à elle été quasi stable en Italie entre 2000 et 2023 (contre +20 % environ en moyenne en zone euro, cf. graphique 2). Au-delà de la faiblesse de la productivité, le vieillissement de la population et le faible taux de fécondité pourraient peser sur la main d'œuvre disponible, d'autant plus si le taux d'emploi, notamment des femmes, reste bas.

Le PNRR italien de près de 200 Md€ a pour objectif d'améliorer la productivité, via des réformes telles que la numérisation de l'administration publique, le déploiement de la fibre ou la réduction du délai des procédures judiciaires. La croissance potentielle de l'Italie, estimée autour de 0 % en moyenne depuis la crise financière, est désormais évaluée aux alentours de 1 % par la Commission européenne.

- **La situation du secteur bancaire continue de s'améliorer**

Le secteur bancaire s'est nettement assaini ces dernières années en Italie. Des réformes bancaires majeures ont été lancées en 2015 et ont porté leurs fruits. En particulier, plusieurs établissements bancaires en situation critique ont fait l'objet de plans de sauvetage. Ainsi, le taux de créances douteuses, qui avait atteint un pic historique en 2015 (18,1%), a depuis continuellement baissé pour atteindre 2,7 % au T4 2023 (cf. graphique 3), le plus bas niveau jamais enregistré, bien qu'encore supérieur à celui observé au niveau de la zone euro (1,9 % en 2023).

De plus, les banques italiennes sont bien capitalisées : le ratio CET1 a augmenté pendant la crise sanitaire et se maintient à un niveau élevé (16,9 % en 2023). Cette capitalisation devrait se trouver encore renforcée, alors que la Banque d'Italie prévoit d'exiger des banques un coussin supplémentaire de fonds propres face au risque systémique, à hauteur de 1 % du montant de l'exposition à horizon 2025.

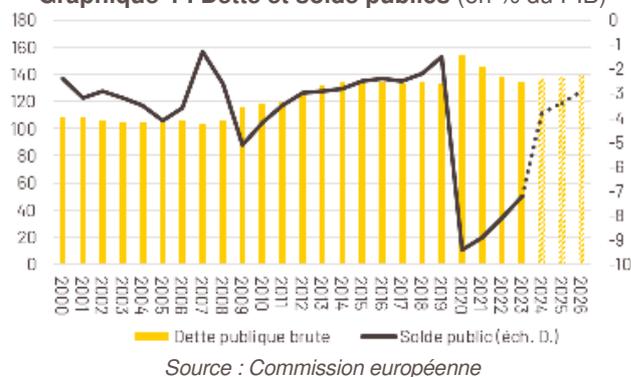
2. FINANCES PUBLIQUES

Estimée par la Commission européenne à 134,8 % du PIB en 2023, la dette publique italienne est la plus élevée de l'UE après la dette grecque.

Si la crise financière de 2008-2009, la crise des dettes souveraines puis dernièrement la crise Covid ont fortement contribué à l'augmentation de celle-ci, le niveau élevé de la dette italienne est aussi un héritage des années 1970-1980, durant lesquelles les prestations sociales et l'emploi public ont augmenté, sans hausses des recettes.

Après un pic en 2020, sous l'effet conjoint des politiques de soutien massif à l'économie en réaction à la crise sanitaire (chômage partiel, prêts garantis pour les entreprises et subventions directes, etc.) et de la chute du PIB, le taux d'endettement a progressivement diminué pour se rapprocher du niveau observé avant crise. Il s'établissait à 134,6 % en 2023, soit +1 point par rapport à 2019 (contre +3,5 points en moyenne dans la zone euro). Il devrait néanmoins repartir à la hausse dès 2024, malgré une amélioration du solde primaire (en surplus dès 2025), en raison de l'utilisation progressive du Superbonus (comptabilisé immédiatement dans le déficit mais dont l'impact sur la dette est étalé sur plusieurs années au fil de son utilisation).

Graphique 4 : Dette et solde publics (en % du PIB)



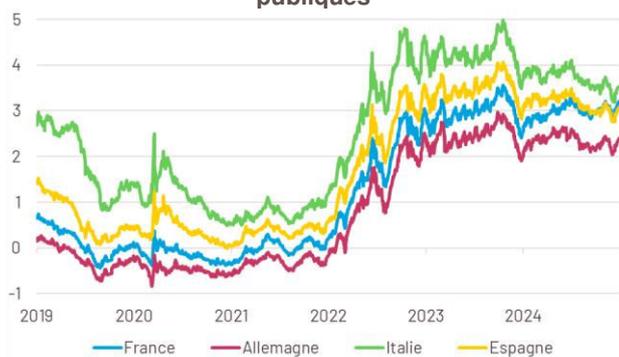
La fin de la suspension des règles budgétaires du Pacte de stabilité et de croissance a entraîné la réouverture d'une procédure pour déficit excessif par la Commission européenne en 2024. Le déficit public a atteint -7,2 % du PIB en 2023, soit le plus élevé de la zone euro, et bien supérieur aux prévisions du gouvernement (-5,3 % prévu en septembre 2023). Il est néanmoins prévu en net réduction en 2024 et 2025 (à respectivement -3,8 % et -3,4 % selon la Commission européenne).

Le niveau élevé d'endettement fait peser un risque sur l'évolution de la charge de la dette italienne, alors que la politique monétaire de la BCE reste en zone restrictive malgré l'amorce du cycle de baisse des taux en 2024. Le taux souverain à 10 ans, qui avait fortement augmenté à



la suite du durcissement monétaire opéré à partir de mi-2022, passant d'à peine 1 % fin 2021 à près de 5 % en octobre 2023, a diminué progressivement pour s'établir autour de 3,5 % fin 2024. L'écart avec le Bund allemand reste toutefois contenu et s'est même resserré courant 2024 (sous 130 pts de base fin 2024). La charge d'intérêts de la dette publique est ainsi remontée, passant de 2,5 % du PIB en 2019 à 2,8 % en 2023 et 3,0 % prévus en 2024.

Graphique 5 : Taux d'intérêt à 10 ans sur les dettes publiques



Source : Thomson Reuters Datastream

3. POSITION EXTÉRIEURE

L'Italie a réussi à maintenir ses parts de marché à l'exportation autour de 3 % depuis 2010. Elle était en 2023 le 6^e exportateur mondial de biens. La stabilisation des performances à l'exportation ces dernières années et la demande intérieure déprimée durant les crises de 2008-2009 et 2011-2012 ont permis une hausse du solde courant, qui est passé d'un déficit de plus de 3 % du PIB en 2010 à un surplus depuis 2013, atteignant un point haut à 3,9 % en 2020, année de la crise de Covid-19. Le solde courant italien est redevenu déficitaire en 2022, sous l'effet notamment de la hausse des prix des matières premières avant de revenir à l'équilibre en 2023 alors que les prix énergétiques ont nettement reflué. Il serait de nouveau positif en 2024 (+1,1 % selon le FMI) sur fond d'amélioration de la balance commerciale, même si ce serait essentiellement le fait d'une forte contraction attendue du côté des importations.

Le FMI juge toutefois la position extérieure de l'Italie en 2023 relativement faible au regard de ses fondamentaux économiques, pénalisée notamment par l'investissement public élevé en lien avec les financements européens et la faible épargne publique.

4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

Mario Draghi, qui avait réussi à former une coalition entre les parties des différents bords politiques, a démissionné au bout d'un an et demi de son poste de Président du

Conseil des ministres le 21 juillet 2022, à la suite de l'abstention au vote de confiance de 3 partis politiques.

A l'issue des élections législatives anticipées qui ont eu lieu le 25 septembre 2022, Giorgia Meloni, du parti d'extrême droite *Fratelli d'Italia*, a pris la tête de la Présidence du Conseil des Ministres en formant une coalition de droite avec la *Lega* souverainiste et le mouvement pro-européen *Forza Italia*. Elle a jusqu'à présent réussi à maintenir la cohésion au sein de la coalition et instaurer ainsi une forme de stabilité politique puisqu'elle est toujours à son poste après deux ans d'exercice. Elle bénéficie toujours du soutien populaire : sa cote de popularité demeure élevée et son parti est arrivé en tête des élections européennes en 2024.

Les relations avec Bruxelles sont moins tendues qu'anticipé, alors que son pays est le premier bénéficiaire des fonds de la Facilité pour la reprise et la résilience, pilier du plan de relance européen (à hauteur de 194,4 M€, dont les 2/3 sous forme de prêts). La cour des Comptes italiennes a souligné les difficultés du gouvernement à achever les chantiers du Plan national de Relance et de Résilience, qui a pris du retard. En novembre 2024, seuls 37 % des étapes ou objectifs ont été atteints (cf. [Recovery and Resilience Scoreboard](#)).

5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

L'Italie est le pays européen le plus menacé par les événements climatiques extrêmes. L'Italie se classe au 48^e rang mondial du WorldRiskIndex, et au 1^{er} rang au sein des pays de l'UE.

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie est passée de 13 % en 2010 à 19 % en 2022. Le plan national énergie climat (PNEC), mis à jour en 2024, vise 39 % en 2030, ce qui suppose une forte accélération. La part de l'électricité produite par des énergies fossiles diminue progressivement (56 % en 2023 contre 74 % en 2010) au profit des énergies renouvelables, même si elle reste encore majoritaire à l'inverse de ce que l'on observe en moyenne en zone euro (41 % en 2023).

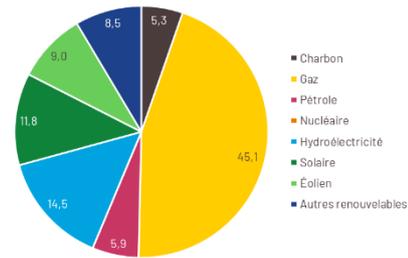
L'Italie vise dans son PNEC une baisse de 66 % de ses émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs soumis à l'ETS d'ici 2030 et de 41 % dans les secteurs ESR sous condition de politiques additionnelles, ce qui ne permet pas de remplir l'objectif fixé par l'UE dans les secteurs ESR. La baisse des émissions devrait être facilitée par le PNRR, qui consacre 68 Md€ d'investissements à la transition écologique dans son pilier primaire (94 M€, soit près de la moitié des fonds, avec le pilier secondaire).

Pour autant, l'Italie a vu son classement sur la politique climat (GermanWatch) fortement reculer en 2024. En



cause notamment, le manque d'actions lisibles pour la décarbonation du secteur de l'industrie, le maintien des subventions aux énergies fossiles, la mise en place de nouvelles infrastructures (terminal de GNL qui devrait être opérationnel courant 2025) et le report de l'arrêt de la production de charbon, qui était prévu pour 2025 mais reportée à 2028 pour les deux centrales situées en Sardaigne. Le gouvernement Meloni cherche par ailleurs à faire pression sur Bruxelles pour reporter l'interdiction de production de véhicules thermiques à partir de 2035 et réduire les normes d'émissions de CO2 des véhicules.

Graphique 6 : Production d'électricité par source en 2023, en %



Source : Global and European Electricity review (Ember, 2024)

DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary	Chef économiste	baptiste.thornary@bpifrance.fr
Sabrina El Kasmi	Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Economie Internationale et Risques Pays

Anne-Sophie Fèvre	<i>Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie</i>	as.fevre@bpifrance.fr
Adriana Meyer	<i>Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est</i>	adriana.meyer@bpifrance.fr
Victor Lequillier	<i>MENA, Turquie, Chine, ASEAN</i>	victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Sabrina El Kasmi	Responsable / <i>Global trends, Pays développés, pétrole</i>	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr
Laetitia Morin	<i>Macroéconomie France, Europe, conjoncture PME</i>	laetitia.morin@bpifrance.fr
Thomas Laboureau	<i>Macroéconomie France, conjoncture ETI</i>	thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.